



## EPCC THEATRE LE QUAI

### Conseil d'Administration du Mardi 28 Novembre 2007

- Le CA annule la délibération prise le jeudi 28 septembre 2006 concernant la délégation de signature au Vice-président.
- Budget 2006 : Information concernant les virements de crédits à l'intérieur du Budget.
- Conditions de la délégation du CA au directeur : Le CA autorise le directeur à signer tous les contrats, conventions ou transactions dont le montant est inférieur à 90 000 € HT. La passation des contrats, conventions et transactions dont le montant est supérieur ou égal à 4 000 € HT donne lieu à une information au CA.
- Création d'une commission d'appel d'offres : Le CA autorise la création de la commission d'appel d'offres afin de passer les marchés supérieurs à 210 000 € et valide la composition de cette commission : le Président est M. Christopher Crimes, directeur de l'EPCC, ou son représentant M. Guy Piétin, directeur administratif et financier de l'EPCC, M. Vincent Lépinard et Mme Dominique de Ferrières sont membres titulaires, Mmes Nathalie Bernardin et Branchereau-Massigoux sont membres suppléants.
- Budget 2007 : Demande d'acompte sur la subvention : Le CA approuve la demande d'acompte de 360 000 € à la Ville d'Angers sur la subvention 2007 et approuve la demande de versement au plus tard le 15 janvier 2007, autorisant par conséquent le directeur à mandater les salaires en attendant le vote du budget.
- Prime de fin d'année : Le CA approuve l'application de la prime de fin d'année prévue par le Syndecac au personnel en poste au 31 décembre 2006, au prorata de leur ancienneté effective.
- Cotisations aux caisses de retraite et maintien du salaire : Le CA approuve l'augmentation de salaire brut des personnes en poste au 31-12-2006 en raison de l'augmentation des taux de cotisations pour la retraite.
- Ajustement du salaire du directeur : Le CA approuve l'ajustement du salaire du directeur en raison de la modification du taux de cotisations aux Assedic.
- Indemnisation des stagiaires : Le CA approuve l'indemnisation des stages supérieurs à un mois à hauteur de 30% du SMIC.
- Budget 2006 : Frais de déménagement : Le CA approuve la prise en charge des frais de déménagement de Christopher Crimes.
- Groupement de commandes : Le CA approuve la création d'un groupement de commandes entre la Ville d'Angers et l'EPCC et autorise le directeur à signer la convention constitutive de ce groupement de commandes.
- Création des emplois : Le CA approuve la création des postes de la liste jointe à la délibération et autorise Christopher Crimes à recruter ce personnel.
- Débat d'orientation budgétaire : Le CA approuve le débat d'orientation budgétaire présenté par le directeur.